



Cabinet de Conseil & Coaching Organisme de formation

Solutions ludiques et créatives au service du développement
des individus et des équipes avec les outils Points Of You®



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

www.akadi.fr

SAS Akadi au capital de 7.500€ - RCS Nanterre 521 472 324
Numéro de délation* d'activité N° 11922354892* - APE : 7022Z
(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---------------|
| 1. PRÉAMBULE | - 3 - |
| 2. IDENTIFICATION | - 3 - |
| 3. DÉFINITIONS | - 4 - |
| 4. OBJET | - 4 - |
| 5. CONTRACTUALISATION | - 4 - |
| 6. INSCRIPTION | - 4 - |
| 5.1. FORMATION..... | - 4 - |
| 5.2. FORMATION DISPONIBLE SUR INTERNET | - 4 - |
| 7. CONDITIONS DE PARTICIPATION À UNE FORMATION « EN LIGNE » | - 5 - |
| 8. CONVOCATION | - 5 - |
| 9. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE | - 6 - |
| 10. FACTURE - CONVENTION - ATTESTATION DE PRESENCE | - 6 - |
| 11. LES PRIX | - 6 - |
| 12. LE PAIEMENT | - 6 - |
| 12.1. FORMATIONS SUR MESURE..... | - 7 - |
| 12.2. FORMATIONS DISPONIBLES SUR INTERNET | - 7 - |
| 13. FINANCEMENT OPCO | - 8 - |
| 14. CONDITIONS DE PARTICIPATION A UNE FORMATION EN LIGNE | - 8 - |
| 15. DÉSISTEMENT | - 9 - |
| 16. ABSENCE | - 9 - |
| 17. ANNULATION DE STAGE – REPORT-EXCLUSION | - 10 - |
| 17.1. ANNULATION - REPORT | - 10 - |
| 17.2. EXCLUSION | - 10 - |
| 18. HEBERGEMENT ET RESTAURATION | - 10 - |
| 19. REGLEMENT INTERIEUR | - 10 - |
| 20. LES RESPONSABILITÉS | - 10 - |
| 20.1. FORMATION « EN LIGNE » OU DELIVRANCE DE PRESTATION EN LIGNE | - 10 - |
| 20.2. AUTRES FORMATIONS | - 11 - |
| 21. LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR | - 11 - |
| 22. LE DROIT APPLICABLE & ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES | - 11 - |
| 23. DIFFÉRENTS ÉVENTUELS | - 11 - |

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

1. PRÉAMBULE

Les « Conditions Générales de Vente de Services » s'appliquent à toutes les ventes de « services » réalisées par la société AKADI ci-après dénommée AKADI auprès des clients professionnels ci-après dénommés « Client ».

AKADI est un organisme de formation dont l'existence est déclarée sous le n°11922354892. Les formations concernées par les présentes « conditions générales de vente de services » entrent dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

En validant sa commande de « service », le Client déclare accepter sans réserve les termes de la dite commande et l'intégralité des « Conditions Générales de Ventes de services ».

L'utilisation du site www.akadi.fr pour la commande de services implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales d'utilisation ci-après décrites. Ces conditions d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment, les utilisateurs du site www.akadi.fr sont donc invités à les consulter de manière régulière.

Ce site est normalement accessible à tout moment aux utilisateurs. Une interruption pour raison de maintenance technique peut être toutefois décidée par AKADI.

Le site www.akadi.fr est mis à jour régulièrement. De la même façon, les mentions légales peuvent être modifiées à tout moment : elles s'imposent néanmoins au client qui est invité à s'y référer le plus souvent possible afin d'en prendre connaissance.

2. IDENTIFICATION

Nos informations de contact sont les suivantes :

| | |
|------------------------------------|--|
| Adresse : | Akadi SAS 5, avenue André Morizet 92100 Boulogne-Billancourt |
| Capital social : | 7.500€ |
| Immatriculation au RCS : | 521 472 324 R.C.S Nanterre |
| SIRET : | 521 472 324 00016 |
| Numéro de TVA intercommunautaire : | FR14521472324 |
| Déclaration d'activité : | 11 92 23548 92 |

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

3. DÉFINITIONS

- « Services » désigne les prestations fournies par AKADI et comportent des prestations de formation, d'accompagnement et de conseils et des services facturés dont les salariés d'un Client bénéficient dans le cadre des actions de formation et/ou diffusion de ressources pédagogiques (didacticiels, supports pédagogiques...).
- Le « Client » est une société qui souhaite bénéficier d'actions de : formation, services, conseil se référant aux domaines couverts par AKADI.
- « Formation Webinaire » ou « en ligne » : formation à distance par visio-conférence dispensée par un formateur.
- « Formation présentiel » formation dispensée par un formateur dans des locaux mis à disposition par AKADI ou par le Client.
- « Formation présentiel inter-entreprises » formation dispensée par un formateur à des salariés ou des gérants de différentes entreprises lors d'une même session.
- « Formation présentiel intra-entreprises » : formation dispensée par un formateur à des salariés ou des gérants d'une entreprise spécifique.

4. OBJET

Les « Conditions Générales de Ventes de Services » ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles d'une part AKADI met à disposition le Service auquel souscrit le Client et d'autre part le fonctionnement et l'utilisation du dit service.

5. CONTRACTUALISATION

Le retour du devis signé fait office de contrat.

6. INSCRIPTION

5.1. Formation

L'inscription à une formation se fait après acceptation du devis qui sera retourné dûment signé à AKADI ainsi qu'au versement du paiement intégral de la prestation au moment de la commande.

5.2. Formation disponible sur internet

L'inscription à toute autre formation disponible sur le site internet www.akadi.fr se fait directement sur le site. Le Client doit remplir un formulaire d'inscription.

L'inscription définitive est subordonnée à la réception du paiement intégral du prix de la formation par AKADI. Il conviendra alors de passer commande pour la formation concernée et d'effectuer le paiement directement sur le site. Les modalités de paiement sont précisées dans l'article 11-2.

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

Une fois l'inscription à la formation enregistrée et le paiement intégral réceptionné par AKADI, le client reçoit une confirmation de commande par email à l'adresse renseignée au moment de son inscription et de son paiement.

Au moment de son inscription, le client fournit ses informations personnelles. Il s'engage à fournir des informations exactes et à jour. Notamment :

- Le client garantit l'exactitude des informations renseignées relatives à son lieu de résidence, à jour au moment du paiement.
- Le client fournit à AKADI son adresse email exacte et à jour. Le client est responsable de la bonne réception des emails en provenance de AKADI. En cas de non-réception des emails en provenance de AKADI, le client veille en premier lieu à consulter ses spams et à vérifier que sa boîte email est en capacité de recevoir de nouveaux emails. En cas de non-réception des emails en provenance de AKADI, malgré ces précautions d'usage, il incombe au seul client de contacter AKADI s'il suspecte un problème technique.

7.CONDITIONS DE PARTICIPATION À UNE FORMATION « EN LIGNE »

Seul le client muni d'une caméra adaptée peut participer au Webinaire. Le client s'engage à activer sa caméra pendant toute la durée du Webinaire.

Les modalités de connexion à la plate-forme permettant d'effectuer la formation à distance sont précisées dans le livret d'accueil qui est remis au client après son inscription. La participation au Webinaire est strictement et personnellement réservée au client qui s'est inscrit et qui a procédé au paiement. Le client s'engage à ne communiquer ses données d'accès au Webinaire –lien URL – sous aucun prétexte, à aucun tiers que ce soit. Le client reconnaît que son inscription est nominative, son inscription n'est ni cessible, ni transmissible sans l'accord préalable de AKADI. AKADI se réserve le droit de refuser la participation au Webinaire à toute personne non inscrite à titre personnel. Le cas échéant, aucun remboursement ne peut être effectué. Les modalités de connexion à la plateforme de la visioconférence sont disponibles dans le livret d'accueil disponible sur le site internet.

8.CONVOCATION

Environ 15 jours avant le début de la formation, les éléments suivants sont envoyés par mail à l'entreprise ou à l'organisme demandeur qui se charge de les transmettre au stagiaire concerné :

- La convocation
- La fiche descriptive de la formation
- La convention de formation
- Le livret d'accueil
- Le règlement intérieur

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

La convention est à retourner signée par le client par courrier chez AKADI, 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt ou par mail à l'adresse suivante : cfouilland@akadi.fr avant le début de la formation.

9. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Lorsque le prix de la formation inclut la fourniture de matériel pédagogique (jeux) la fourniture de ces derniers se fait selon les modalités suivantes :

- Formation « en ligne » : le(s) jeu(x) est(ont) expédiés une semaine avant la formation.
- Formation « présentiel » : les jeux seront remis au stagiaire le premier jour de la formation.

10. FACTURE - CONVENTION - ATTESTATION DE PRESENCE

À l'issue de la formation, AKADI envoie au client une facture du montant du coût pédagogique. Elle communique également les éléments suivants :

- A l'apprenant:
 - ◆ une attestation de formation
- Au client:
 - ◆ Une attestation de présence
 - ◆ Un rapport de formation (uniquement dans le cadre d'une formation intra et sur demande du client).

11. LES PRIX

Le prix de la formation est indiqué sur la fiche descriptive de chaque formation. Il ne concerne que les frais pédagogiques. Ils peuvent le cas échéant intégrer la fourniture de matériel pédagogique nécessaire à la réalisation de la formation. Dans ce cas le matériel concerné est précisé dans la fiche descriptive.

Les prix sont libellés en euros et s'entendent hors taxe. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Chaque demande spécifique ou prestation sur mesure fait l'objet d'un devis de AKADI adressé au client et implique l'acceptation des présentes **conditions générales de vente de services**.

La durée de validité de nos prix est de 30 jours à compter de la date indiquée sur le devis.

12. LE PAIEMENT

Le paiement intégral de toute formation s'effectue au moment de l'inscription et à la confirmation de la commande.

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

12.1. Formations sur mesure

Pour les formations sur mesure une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par AKADI.

Le paiement de la prestation peut s'effectuer de 2 façons :

Par chèque

Le chèque est à mettre à l'ordre de AKADI et à envoyer sous enveloppe affranchie à :

AKADI - 5, avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt

Merci de noter le numéro de commande au dos du chèque.

Votre inscription définitive sera validée à réception du chèque.

Par virement

Vous pouvez réaliser votre virement vers le compte indiqué ci-dessous et renseigner votre numéro de commande et votre nom en référence de votre virement :

- Bénéficiaire : AKADI - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne
- Domiciliation : LCL, Le Crédit Lyonnais - Agence Marcel Sembat
- Identification Internationale (IBAN) : FR80 3000 2005 0100 0037 5538 K08
- Identifiant International de la banque (BIC) : CRLYFRPP

12.2. Formations disponibles sur internet

Le paiement de toute autre formation disponible sur internet se fait en passant une commande sur le site internet www.akadi.fr. Le règlement de la commande peut se faire de 2 façons différentes :

Par virement bancaire

En adoptant le moyen de paiement par virement votre commande sera enregistrée et classée, en attente de la réception du virement. Vous pouvez réaliser votre virement vers le compte indiqué ci-dessous et renseigner votre numéro de commande et votre nom en référence de votre virement :

- Bénéficiaire : AKADI - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne
- Domiciliation : LCL, Le Crédit Lyonnais - Agence Marcel Sembat
- Identification Internationale (IBAN) : FR80 3000 2005 0100 0037 5538 K08
- Identifiant International de la banque (BIC) : CRLYFRPP

L'inscription définitive à la formation sera effective à réception du paiement. Si nous n'avons pas reçu votre paiement sous 7 jours calendaires votre commande sera annulée et votre inscription ne

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

sera pas prise en compte. Lorsque nous aurons reçu votre paiement, un mail de confirmation vous sera envoyé.

En l'absence de référence de virement valide, votre commande sera annulée et vous devrez nous contacter au : + 33 (0)1.46.05.37.26 ou cfouilland@akadi.fr obtenir son remboursement.

Par chèque bancaire ou postal.

En adoptant le moyen de paiement par chèque votre commande sera enregistrée et classée, en attente de la réception du chèque. Le chèque est à mettre à l'ordre de AKADI et à envoyer sous enveloppe affranchie à :

AKADI - 5, avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt

Merci de noter le numéro de commande au dos du chèque.

Votre inscription est conservée durant 7 jours.

Si nous n'avons pas reçu votre paiement sous 7 jours calendaires votre commande sera annulée et l'inscription ne sera pas prise en compte. Le chèque est encaissé dès sa réception. Votre inscription sera définitive à expiration du délai de rejet d'un chèque à savoir 10 jours après l'encaissement. Vous recevrez un mail de confirmation d'inscription à l'issue de ce délai.

13.FINANCEMENT OPCO

Si le Client souhaite que la formation soit prise en charge l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de régler intégralement la formation et de se faire rembourser directement par la suite par son OPCO.

14.CONDITIONS DE PARTICIPATION A UNE FORMATION EN LIGNE

Seul le Client muni d'une caméra adaptée peut participer à une formation en ligne. Le Client s'engage à activer sa caméra pendant toute la durée de la formation. Les modalités de connexion à la plateforme permettant d'effectuer la formation à distance sont précisées dans le livret d'accueil qui est remis au Client après son inscription. La participation à la formation en ligne est strictement et personnellement réservée au Client qui s'est inscrit et qui a procédé au paiement. Le Client s'engage à ne communiquer ses données d'accès à la formation en ligne –lien URL –sous aucun prétexte, à aucun tiers que ce soit. Le Client reconnaît que son inscription est nominative, son inscription n'est ni cessible, ni transmissible sans l'accord préalable de AKADI.

AKADI se réserve le droit de refuser la participation à la formation en ligne à toute personne non inscrite à titre personnel. Le cas échéant, aucun remboursement ne peut être effectué. Les

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

modalités de connexion à la plateforme de la visioconférence sont adressées au Client avec la convocation.

15. DÉSISTEMENT

Tout désistement doit être fait par mail au plus tard la veille de la formation. A défaut il s'agira d'une absence.

En cas d'annulation du fait du client, AKADI ne procédera à aucun remboursement. La somme versée sera considérée comme une indemnité forfaitaire. Cette indemnité est destinée à éviter tout préjudice économique découlant du désistement d'un ou plusieurs apprenants dans le cadre de l'exécution de la convention.

Néanmoins, en cas d'annulation du fait du client, AKADI proposera au client qui annule sa participation à la formation la possibilité de reporter sa participation à une date ultérieure de son choix en fonction du planning disponible. Le client aura la possibilité d'utiliser sa participation à une date ultérieure dans un délai maximal de douze (12) mois à compter de la date de la formation annulée.

Il est rappelé que l'indemnité forfaitaire qui sera versée par le client en cas d'exercice de la faculté de dédit n'est pas imputable sur le montant de la participation obligatoire au financement de la formation professionnelle continue. Le client s'engage donc à financer cette indemnité forfaitaire à partir de son budget de fonctionnement et aucunement à partir de son budget afférent aux actions de formation professionnelle continue.

16. ABSENCE

Le client s'engage à faire suivre l'action de formation professionnelle à un nombre minimum d'apprenants. Cet engagement minimum est chiffré d'un commun accord des parties dans la convention.

En cas d'absence d'un ou plusieurs apprenants au jour prévu pour l'action de formation AKADI ne procédera à aucun remboursement. La somme versée sera considérée comme une indemnité forfaitaire. Cette indemnité est destinée à éviter tout préjudice économique découlant de l'absence d'un ou plusieurs apprenants dans le cadre de l'exécution de la convention.

Il est rappelé que l'indemnité contractuelle qui sera versée par le client en cas d'inexécution de tout ou partie de ses obligations découlant de l'absence d'un ou plusieurs apprenant(s) n'est pas imputable sur le montant de la participation obligatoire au financement de la formation professionnelle continue. Le client s'engage donc à financer cette indemnité contractuelle à partir de son budget de fonctionnement et aucunement à partir de son budget afférent aux actions de formation professionnelle continue.

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

17. ANNULATION DE STAGE – REPORT-EXCLUSION

17.1. Annulation - report

AKADI se réserve le droit d'annuler une formation pour tout motif – nombre d'inscriptions insuffisant – problème technique ou tout autre motif. AKADI se réserve également la possibilité de reporter une formation à une date ultérieure. Dans cette hypothèse, AKADI s'engage à en informer le client par email et à observer un délai de prévenance de quinze (15) jours calendaires. Dans ce cas, AKADI s'engage à observer un délai de prévenance de quinze (15) jours calendaires et à proposer au client une nouvelle date de formation dans un délai de douze (12) mois.

17.2. Exclusion

AKADI se réserve le droit d'exclure le stagiaire d'une formation pour tout motif jugé utile. En cas d'exclusion du stagiaire, AKADI ne procède à aucun remboursement, ni total ni partiel.

18. HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Le centre de formation AKADI ne dispose ni d'hôtellerie ni de restauration. Les frais d'hébergement, de restauration et les autres services restent à la charge de l'entreprise, de l'organisme ou du particulier inscrit. Il appartient également aux participants de prendre les dispositions nécessaires à la logistique liée à leurs déplacements (réservation hôtel, train...).

19. REGLEMENT INTERIEUR

Dans le cadre de la formation, les stagiaires évolueront dans les locaux mis à disposition par AKADI. Afin de permettre le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, et pour satisfaire aux obligations réglementaires, AKADI a rédigé un règlement intérieur applicable aux stagiaires. Il détermine, conformément aux dispositions législatives :

- Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité dans l'établissement
- Les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires et leurs droits en cas de sanction

Un exemplaire sera joint lors de l'envoi de la convention.

20. LES RESPONSABILITÉS

20.1. Formation « en ligne » ou délivrance de prestation en ligne

AKADI n'est en aucun cas responsable de l'impossibilité d'accéder au Webinaire du fait du client – notamment en cas de mauvaise connexion internet.

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 01/10/2020

AKADI n'est en aucun cas responsable des conséquences directes ou indirectes pouvant résulter d'une intrusion frauduleuse d'un tiers sur la Plateforme au moment du Webinaire, quand bien même cette intrusion aurait entraîné une altération du Webinaire. AKADI s'engage néanmoins à protéger l'accès au Webinaire par tous les moyens dont il dispose.

AKADI décline toute responsabilité quant à l'interprétation et l'utilisation des informations transmises au cours du Webinaire par l'Utilisateur. L'accès au Webinaire ainsi que l'utilisation de toute information qui y est communiquée relèvent exclusivement de la responsabilité du client.

20.2. Autres formations

AKADI ne garantit pas l'inexistence d'erreurs dans les contenus des formations.

21.LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès d'AKADI.

Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations

Client s'engage également à ne procéder à aucune exploitation commerciale, aucune reproduction et aucune communication à des tiers, sous quelque forme que ce soit, des documents et supports pédagogiques qui leur seront remis lors de la formation. Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs reproduits sur le site www.akadi.fr et/ou des sites www.points-of-you.com ou www.points-of-you.fr lors des formations sont protégés au titre du droit des marques.

Un document précisant l'utilisation de la marque Points of You® (logo, visuels, titres, etc ...) sera remise aux Participants à l'issue de la formation. Le Client s'engage à respecter ces règles de diffusion et de communication. AKADI se réserve le droit d'engager toute action utile aux fins de faire cesser tout trouble illicite et engager la responsabilité du Client en cas de violation des obligations visées aux alinéas précédents.

22.LE DROIT APPLICABLE & ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Les Conditions Générales et tous les rapports entre AKADI et ses Clients relèvent de la loi française.

23.DIFFÉRENTS ÉVENTUELS

Il est convenu que si une contestation ou un différend ne pouvait être réglé à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Nanterre serait seul compétent pour régler le litige.

Akadi - 5, avenue André Morizet – 92100 Boulogne-Billancourt - SAS au capital social de 7.500 euros

RCS Nanterre : 521 472 324 - APE : 7022Z - Déclaration d'Activité N° 11922354892*

(*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : +33 (0)6.62.27.29.03 – cfouilland@akadi.fr - www.akadi.fr